

Vœux du Nouvel An

Je tiens à vous remercier pour votre participation à cette cérémonie, quasiment incontournable, bien ancrée dans la tradition républicaine française et à tous les échelons administratifs de notre société. Alors respectons-en le formalisme, tout en appréciant cette première rencontre conviviale de l'année.

Il y a un an, lors de cette même cérémonie des vœux, je vous faisais part du contexte socio-économique difficile, du gel des dotations de crédits de l'Etat qui occasionnaient de graves incertitudes financières et rendaient aléatoire la programmation d'investissements pourtant indispensables.

Aujourd'hui, et pour toutes les collectivités, les incertitudes sont devenues des certitudes : prêts bancaires plus coûteux (2 à 3% de majoration des taux) ; Etat encore plus endetté et sa politique d'austérité pénalisante pour les budgets communaux ; énergie plus chère... etc.

C'est la crise !!!

Etrange tout de même cette crise, qui malheureusement se traduit par du chômage record, de la précarité, un appauvrissement massif de la population comme le font remarquer toutes les associations d'entre-aide et de solidarité, du secours catholique aux restos du cœur, banque alimentaire, Compagnons d'Emmaüs... etc. Curieuse oui cette crise, car comme le constatait « Sud-Ouest » pas plus tard qu'hier, cette crise ne pénalise pas tout le monde car elle permet aussi d'accroître les fortunes de la minorité déjà la plus riche de la société.

« Bizarre comme c'est bizarre », peut-on dire en parodiant cette réplique culte cinématographique de Louis Jouvet.

En attendant des jours meilleurs, les communes doivent composer avec des ressources amoindries et des dépenses croissantes.

Ainsi et malgré tout durant cette année écoulée, outre le fonctionnement habituel et courant des services nous avons réalisé le réaménagement urbain du secteur hall des sports-arènes en structurant des cheminements piétonniers, en veillant à respecter les déplacements des personnes à mobilité réduite.

La production d'énergie photovoltaïque en collaboration avec la société Enerlandes, par l'équipement de la toiture du hall des sports concrétise la volonté communale de contribuer à la production d'énergies renouvelables.

Le Conseil municipal a été également conduit à acquérir le bâtiment de la poste pour préserver le fonctionnement d'un service public dans un bâtiment public et pour ajouter un logement social dans le parc communal.

Toujours pour cette année écoulée, même si ce n'est pas dans le champ de compétences du Conseil municipal, on ne peut passer sous silence deux faits importants concernant l'emploi :

- Nos deux petites usines de plâtre, présentes dans notre vie locale depuis des décennies ont cessé ou sont en cours d'arrêt pour leur activité de production ;

seule l'activité carrière de Placo va se maintenir, avec un effectif très réduit; ce sont évidemment, là aussi, des disparitions de postes de travail alimentant la progression record du chômage dans notre pays.

- Alors, peut-être peut-on espérer un jour, d'ici 3 ou 4 ans, la création de nouveaux emplois compensateurs par l'Etat, avec son projet, à l'étude, de création d'un centre de stockage souterrain de gaz naturel ? Rien n'est moins sûr !
- En tout cas, j'invite les Pouillonnais à s'informer et à réfléchir à ce projet à long terme; nous pourrions échanger entre nous sur ce sujet, de façon sereine et approfondie le vendredi 16 mars, lors de la réunion publique annuelle qu'organise le Conseil municipal. Voir prochain bulletin municipal.

Pour revenir plus concrètement dans notre vie communale et plus particulièrement pour les projets à concrétiser, je me contenterai de les citer, étant entendu, que les capacités financières et l'intérêt publique détermineront les ordres de priorité :

- Aménagement du boulevard des sports, retardé par le Conseil général, mais prêt à démarrer (2ème semestre 2012 probablement).
- Rénovation, mise aux normes et extension de la Pergola.
- Aménagement VRD, zone touristique du lac.
- Rénovation de la salle dite de cinéma et spectacles.
- Restructuration et extension du domaine scolaire public.
- Rénovation extension de la crèche et réseau intercommunal d'aides maternelles...etc.

Voir bulletin municipal et réunion de mars pour compléments d'informations, réflexion, décisions.

Pour 2012, le Conseil Municipal poursuivra ses efforts et aides à nos dynamiques associations qui animent, enrichissent la vie locale par leurs activités multiples et variées, en préservant et renforçant le lien social indispensable à la qualité de vie de notre village.

Remerciement et félicitations à tous nos bénévoles qui s'y investissent avec un hommage plus fort encore à ceux qui, par altruisme et humanisme, en toute discrétion apportent aide et réconfort aux plus démunis de nos concitoyens, malheureusement de plus en plus nombreux. Tant que j'en suis aux remerciements, je tiens aussi à en adresser, pour leur collaboration active efficace, aux agents communaux et à mes collègues élus.

Enfin pour cette année 2012, très importante électoralement pour nous Français, je souhaite que le bon sens et la lucidité conduisent à des choix impliquant le retour et le renforcement des valeurs humanistes telles que la solidarité, le respect, l'équité sociale, mais aussi la Paix.

Au seuil de cette nouvelle année, il m'est agréable d'être le porte parole du Conseil municipal pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous nos concitoyens, bonne santé, réussite, beaucoup de joie et de bonheur.